

Pourquoi la Culture de fourrage de Haute Qualité?

Marqué par une crise de l'économie mondiale, l'avenir qui s'ouvre s'annonce tout aussi complexe et incertain.

Pour autant, cette période de rupture est aussi l'occasion de **se réinventer**, de faire preuve d'**adaptation** et d'**innovation**.

De par notre expérience, nous pouvons affirmer que le développement du marché du foin repose sur une certaine **régularité dans la quantité et la qualité**.

Malheureusement, on se retrouve trop souvent avec une **abondance de foin à vendre, ne correspondant pas forcément aux attentes du marché**.

En cultivant du fourrage, une production planifiée aux **nombreux avantages** et qui s'avère être une nouvelle **source de revenu**, s'offre aux producteurs la possibilité de rentrer dans une démarche de **développement durable**, tout en **défendant les intérêts et les attentes du consommateur** en matière de **qualité et de sécurité alimentaire**.

Pour vous permettre d'atteindre ces objectifs de satisfaction, engagez vous dans un **programme de culture de fourrage de qualité garanti par la convention d'achat de récolte**.

La convention d'achat de récolte

La convention d'achat engage le producteur et l'acheteur **uniquement sur la vente de la culture en place**.

Elle n'a **aucune prise sur le foncier**, car elle est fractionnée par les dates de récolte.

Le propriétaire ou producteur met en place la culture à ses frais **selon le cahier des charges**. Il apporte les fertilisants et l'irrigation nécessaires à optimiser la récolte. A maturité des plantes, selon un calendrier établi et mentionné dans le cahier des charges, **la récolte est effectuée aux frais de l'acheteur**. La qualité n'incombe qu'à lui. La récolte peut toutefois être effectuée par le producteur si le matériel correspond et que le suivi du cahier des charges s'y rapportant est respecté.

A la sortie du champ le fourrage est pesé sur un pont bascule homologué. Le ticket de pesée faisant foi pour la réalisation d'un bon d'enlèvement signé par les deux parties. Le tout est joint à la facture qui est **réglée à 30 jours fin de mois**, par l'acheteur.

Cette convention, c'est aussi un accompagnement sécurisé pour des agriculteurs qui souhaitent **s'engager dans des démarches de certification** comme la Certification de Conformité Produits, « l'Agriculture Raisonnée », « la Haute Valeur Environnementale (HVE) » ...des termes qui établissent des règles sécurisantes depuis la production jusqu'au consommateur.

Une pratique soutenue par les MAE

Différentes **mesures agroenvironnementales** sont proposées à l'exploitant qui s'engage dans cette pratique de culture en échange d'efforts qui pourraient entraîner des pertes de revenus. Il peut percevoir une **compensation financière** allant de 200 à 800 euros par hectare et par an. **Les DPU sont les mêmes que pour le blé** ou une autre culture qui les permet.

Cette culture autorise un accès simplifié au cahier des charges des normes bio.

La prairie, permanente ou en rotation, des atouts pour la biodiversité et une valeur agronomique reconnue

La prairie comme rotation de culture contribue à **rompre un cycle vital des organismes nuisibles** (arthropodes et champignons). Grâce au système racinaire différent, le profil du sol est mieux exploré, ce qui contribue à **l'amélioration de sa structure et à lutter contre les adventices**.

Elle **limite le compactage, réduit le travail du sol, augmente la capacité hydrique** bénéfique à la culture. Grâce à l'implantation de légumineuse dans le mélange, l'azote symbiotique augmente dans le sol. Il en résulte une **amélioration de la qualité de la matière organique** à travers le rapport carbone sur azote. **Le rendement des cultures suivantes en est augmenté**.

La prairie **régénère et restructure le sol, stocke le carbone** à hauteur de 65 tonnes par hectare : la plus performante dans ce domaine après les forêts amazoniennes qui stockent 70 tonnes de CO² /ha. L'accroissement de la capacité de stockage en CO² **renforce la résistance des sols à la sécheresse**, d'autant plus si elle est irriguée.

Elle agit comme **régulateur des gaz à effet de serre**, permet le **maintien ou l'amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces**, assure une **gestion de l'air et de l'eau, lutte contre la pollution visuelle et reproduit un environnement sain et beau**.

Valorisation des terres, maintien du patrimoine agricole

L'absence de travail du sol sur 4 ans **réduit les charges en matériel et main-d'œuvre, libère du temps** et peut **doubler la marge brute** par une bonne gestion.

L'exploitation en petites structures individuelles, avec plus de 200 000€ d'investissement en matériel, dessert la qualité, ne laisse à son exploitant pas plus d'un tiers de chiffre d'affaire, et va à l'encontre du développement économique et durable.

L'exploitation contractualisée avec une entreprise spécialisée dans les techniques de récolte, à l'équipement en matériel adapté et de dernière technologie permet une fenaison rapide, de qualité et à faible impact sur l'environnement.

C'est LA solution à la problématique du démembrement mécanique des exploitations. D'autre part la contractualisation avec une **entreprise spécialisée dans le commerce du fourrage, détenant déjà le marché et dotée d'une capacité financière d'assurance récolte, va continuer de le développer**.

Calibrage et conditionnement, une valeur ajoutée

HAY FRANCE COMPANY dédiée à la sélection et au conditionnement du fourrage, intervient comme facteur de réussite de ce programme de la culture de foin de haute qualité en apportant le **conditionnement adapté** à votre production.

Le passage par **une unité de sélection, de calibrage et de conditionnement, valorise un produit naturel agricole 100 % français**, en **simplifie le transport**, mais surtout contribue à **renforcer la sécurité alimentaire**. Il est en adéquation avec les **attentes des consommateurs**.

Un projet d'avenir

Avec vous, en partenaires des Organisations Professionnelles Agricoles, de FOURRAGE DOULIERE et d'HAY FRANCE COMPANY, ce programme rentre dans le cadre des **actions de soutien à l'économie régionale et complète sa dimension identitaire**. Il est un excellent **vecteur de notoriété et d'entraide** pour les professionnels de ce secteur. Il va permettre **aux agriculteurs et propriétaires fonciers de relever de nouveaux défis** pour faire face aux réformes des organisations de marché, aux exigences des consommateurs et des opinions publiques, de **rester des acteurs majeurs du développement rural et durable**.